

**Conseil municipal du  
23 novembre 2010 - 20h30**

L'an deux mil dix, le **vingt trois novembre**, à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Philippe POUMAILLOUX, Maire.

**Etaient présents** : MM. POUMAILLOUX, CREVEL, MOSER, COUSIN, Mmes BOUQUET, CHABAGNO, adjoints, Mmes LALOS, QUILLE, PHILIPPO, REDUREAU MM. SAENE DUBOIS, BOUHAMIDI, LEVEAU, GARNIER, PASSELAIGUE conseillers.

**Absents excusés** : Mmes GONCALVES et SESBOUE et M.

**Procuration** : -

**Convocation** : 16/11/2010

**Secrétaire** : Jacky GARNIER

*Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.*

### **1/ Rapport d'activités 2009 de la Communauté de communes des Rives de Sarthe**

Puisqu'une des communes de la CDC dépasse 3500 habitants, l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales rend obligatoire la communication aux membres du rapport annuel d'activité. Le rapport a été transmis aux conseillers. La Présidente, Véronique CANTIN a présenté l'activité 2009.

Le rapport est consultable en mairie.

### **2/ ZA Bois du Breuil - mission d'étude urbaniste**

Le PLU de la commune a été approuvé le 29 janvier 2008. Une modification doit être envisagée pour permettre une étude « loi Barnier » visant à réduire la marge de recul des constructions par rapport à la rocade (retrait de 75 m) en zone AUa, afin de faciliter l'aménagement de la zone d'activités.

Pour cette mission d'étude, la commune a sollicité le cabinet d'urbanisme Xavier DEWAILLY, qui a rédigé le PLU actuel.

Le forfait de rémunération proposé s'élève à 4 000 € HT, complété éventuellement d'une prestation d'animation de réunion supplémentaire pour 600 € HT.

Il serait possible de profiter de cette procédure pour ajuster quelques règles du PLU, pour tenir compte des observations faites depuis sa mise en œuvre et pour envisager la possibilité de créer des jardins familiaux dans les terrains communaux qui bordent le chemin du Champ Cailloux. La commission urbanisme est chargée de faire des propositions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable à profiter d'une modification du PLU pour apporter des améliorations au règlement, et autorise le Maire à signer le contrat pour la mission « loi Barnier » avec le cabinet Dewailly.

*M. Poumailloux précise que tous les coûts liés à la zone d'activités du Bois du Breuil seront répercutés au promoteur dans le cadre d'une convention.*

### **3/ Contrat de fourrière animale et ramassage**

Le Maire demande au conseil son accord pour pouvoir renouveler la convention avec la société CANIROUTE (délibération du 14/12/2004)

Cette société s'engage à recevoir les animaux en divagation dans son chenil - fourrière de BEAUREPAIRE, 24h sur 24 et 7j sur 7.

La redevance est fixée à 1,50 € par habitant soit 2 874 € par an.

Pour les propriétaires, les frais de garde sont fixés à 12,20 € HT par jour plus le tatouage et les frais de restitution ou d'identification à 53,36€ HT par animal.

*Il est précisé que l'ensemble des frais engagés par la commune pour un animal sont refacturés à son propriétaire quand celui-ci est identifié. Les frais engagés pour la récupération des animaux divaguant sur la voie publique sont augmentés de 10% au moment de la refacturation aux propriétaires, ceci afin de participer à la redevance communale.*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention et à appliquer la refacturation (frais réels + 10%).

#### **4/ Voirie : redevance occupation du domaine public par GrDF**

Notre commune est desservie en gaz naturel et perçoit à ce titre une redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz. Cette redevance est calculée en fonction de la longueur de canalisations situées sous le domaine public communal, conformément au Décret 2007-606 du 25/4/2007.

Le montant doit être fixé par le conseil municipal dans la limite d'un plafond, qui s'élève à 541.02€ pour 2010.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à émettre le titre de recettes à hauteur du plafond soit 541.02 €.

#### **5/ Lotissement : emprunts relais**

- Pour le financement du lotissement, nous avons contracté une ligne de trésorerie (cf délibération du CM du 19/10/10), sur laquelle nous avons tirée 700 000 € aujourd'hui.

La législation comptable nous oblige à rembourser cette trésorerie pour présenter un solde à 0 au 31/12/10.

Nous avons demandé à la Caisse d'Épargne de nous proposer un prêt relais à verser avant fin décembre et à rembourser en janvier. Les conditions sont les suivantes :

⇒ **prêt de 900 000 € sur 1 an, échéance mensuelle, taux fixe de 2.04 %, sans indemnité.**

- Pour couvrir l'acquisition du terrain et les travaux, la commune a signé un contrat de prêt relais de 5 ans à un taux de 4.36 % avec la Caisse d'Épargne de 1 450 000 €.

Après un premier remboursement anticipé, il reste dû actuellement 750 000 € en capital. Compte tenu des taux que la Caisse d'Épargne peut nous proposer sur 2 ans (2.42%), et de l'avancement de la commercialisation (37 lots vendus sur 43), il est proposé de rembourser le prêt relais initial et de contracter :

⇒ **un nouveau prêt de 750 000 € sur 2 ans à 2.42 %, à échéance trimestrielle (capital et intérêt 96 320 €), sans indemnité de remboursement anticipé.**

⇒ Cette opération sera réalisée à la prochaine échéance, soit le 01/01/2011.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer ces deux contrats et à rembourser par anticipation le prêt relais de 750 000 € en cours.

#### **6/ Budget : récompenses fleurissement**

Les membres de la Commission fleurissement ont visité la commune et les prix ont été remis le 8 novembre aux habitants concernés.

27 bons d'achats ont récompensé les lauréats pour un montant total de 710 €, à retirer auprès de :

- FONTAINE FLEURIE Les Trunetières, rue Marie Pape Carpentier à La Suze-sur-Sarthe, présent sur le marché des Jacobins le mercredi et le dimanche matin
- M. LECRENAIS Jean-Yves Les Mantellières à Saint-Pavace et sur le marché.

Le crédit sera prévu au budget primitif 2011 à l'article 6068.

*La commune a obtenu un prix d'encouragement par le jury régional.*

*En fin d'année nous reconduirons le concours des maisons décorées et/ou illuminées pour Noël. Le jury, composé d'adultes et du conseil municipal enfants passera dans toute la commune pour noter les maisons avant les vacances de Noël.*

*La commune poursuit ses efforts pour illuminer le bourg avec l'acquisition de nouveaux motifs.*

## **7/ Affaires diverses et informations**

Après avoir pris des renseignements auprès de la DDT et du Conseil général, un arrêté municipal pourrait modifier les limites d'agglomération au lieudit « la Gaudine », et faciliter ainsi un accès entre la RD et la zone du Bois du Breuil. Les panneaux d'entrée et de sortie indiqueraient : « La Gaudine-Cne de Saint-Pavace ».

Par ailleurs, la zone agglomérée se trouve allongée par l'aménagement des lotissements du Lauzai et de la Romerie : les limites seront également à revoir, en tenant compte des règles existantes.

Accord du conseil sur ce projet d'arrêté.

### **➤ Commission voirie**

Le piquetage de la mare découverte a été effectué avec l'entreprise Aubier, titulaire du marché de travaux, en présence de Sarthe Educ Environnement.

Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement urbain de la rue du Monnet

Entretien voirie et réseau assainissement : ordre de service donné pour début janvier 2011.

### **➤ Communauté de communes**

RAMPE : rencontre de la CAF pour préciser le recrutement et l'échéancier ; chaque commune doit réfléchir au local à mettre à disposition de la responsable pour l'accueil des assistantes maternelles et des enfants

### **➤ Commission animation**

AG d'Harmonia, Harmoni'hom et cyclo : associations dynamiques, en bonne santé

Concerts le 5/12 pour Harmoni'hom et le 16/01 pour Harmonia à l'église

Réunion d'information de la Gendarmerie V 26/11, destinée aux seniors sur la sécurité

Réunion de préparation du bulletin annuel le 8/12

### **➤ Commission urbanisme**

Réunion de la commission le 27/11 pour étudier les points à préciser dans la prochaine modification du PLU

Lotissement communal : reste 6 lots à vendre

### **➤ Commission familiale**

Installation des nouveaux conseillers ; prochaine rencontre le 16/12

Réunion commune des commissions familiale et bâtiments pour réfléchir sur les locaux pour la petite enfance le 7/12

## **8/ Décisions du Maire**

- 2010/033 - Contrat entretien matériels cuisines HMI THIRODE Rue Becquerel 22402 Lamballe

- Déclarations d'intention de ne pas aliéner :

2010/034 - Vente BONON/DEUMIER-KURY - 35, rue du Champ Large

2010/035 - Vente ROUSIER/SARFATI - 42, rue du Champ Large

2010/036 - Vente GREORY/GHENANIA - 25, rue de la Rivière

2010/037 - Vente LE MERDY/MARTIN - 38, rue du Champ Large

2010/038 - Vente BOURGOIN/GREORY - 1, rue de Château

## ***Dates des prochains conseils***

Mardi 14 décembre 2010

**2011** : les mardis : 25 janvier - 22 février - 29 mars - 26 avril - 24 mai - 28 juin - 20 septembre - 18 octobre - 22 novembre - 13 décembre

Noms des élus	Signatures
Philippe POUMAILLOUX	
Claude CREVEL	
Michelle BOUQUET	
Anne-Gaëlle CHABAGNO	
Philippe COUSIN	
Jean-Claude MOSER	
Nathalie GONÇALVES	Absente excusée
Maryse REDUREAU	
Philippe LEVEAU	

Noms des élus	Signatures
Patricia LALOS	
Jacky GARNIER	
Norreddine BOUHAMIDI	
Odile SESBOÛÉ	Absente excusée
Elisabeth QUILLE	
Jean-Marie DUBOIS	
Philippe SAENE	
Marianne PHILIPPO	
Max PASSELAIGUE	